

Avis de constitution

SOCIETE « NKLE ARCHITECTURE » en abrégé « NKL »

Siège Abidjan Cocody Les II Plateaux 7eme tranche  
face à la clinique sainte Georges, Lot 4159, Ilot 257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Jan 2024, et enregistrés à Yopougon le 01 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NKLE ARCHITECTURE » en  
abrégé « NKL »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

L'exercice de la profession d'architecte, de scénographe et d'urbaniste, en particulier de la fonction de maître d'œuvre et toutes missions ou activités se rapportant à l'acte de bâtir, de penser l'espace, et de l'aménager.

A cette fin, la société peut accomplir toutes opérations concourant directement ou indirectement à la réalisation de son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, à savoir :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Les II Plateaux 7eme tranche face à la clinique sainte Georges, Lot 4159, Ilot 257

Dirigeant(s) Mlle BRENNER MAILYSS-EVA AKISSI  
(GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B13-01409 du 21/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°09451/GTCA/RC/2024 du 21/02/2024

